



Février 2024-2

Informations municipales :

Location d'un appartement :

L'appartement se trouvant au n° 9 rue des Ecoles est libéré (T4). Il sera proposé à la location prochainement, en priorité aux personnes domiciliées à Norville.

Les personnes intéressées peuvent se manifester en mairie.

Route départementale RD81 :

Comme évoqué dans le dernier « Norville info », la départementale 81 entre Norville et Villequier va être fermée à la circulation chaque jour entre 8h30 et 17h du mercredi 28 février au mercredi 6 mars 2024 inclus.

Cette fermeture va permettre à tous les riverains de faire des travaux d'élagage et d'abattage afin de sécuriser la départementale lors de grandes tempêtes ou de fortes pluies.

Pour les personnes désirant prendre un car de ligne (506), attention de bien anticiper la durée liée à la déviation qui passera par Saint Arnoult. Les arrêts « commerces/école » et « Hannetot » ne seront pas desservis pendant les horaires de fermeture de la départementale.

Vous pouvez également solliciter le transport à la demande « REZO'bus » au 02.27.08.00.12.

Pendant cette période et ces horaires, la rue du Hannetot sera en sens unique. Les usagers pourront uniquement la descendre.

La police et la gendarmerie veilleront au respect des mesures mises en place, tout contrevenant risquant une verbalisation.

Elections Européennes :

Dans le cadre des élections Européennes du 9 juin 2024, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 3 mai dernier délai.

Pour cela, il suffit de se rendre en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Information Associative :

L'ANSL organise le jeudi 14 mars 2024 à 12h, à la salle communale, un déjeuner « pot au feu ». Cette manifestation est ouverte à tous, adhérents, non adhérents Norvillais ou extérieurs.

Inscriptions avant le 4 mars auprès des responsables (02.35.39.07.96 ou 02.35.39.96.12).

Rallye N' Caux :

Pour information, contrairement aux années précédentes, le rallye du pays de Caux se déroulant le week-end des rameaux (23 et 24 mars 2024), il ne passera pas par Norville.